

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES HAUT ANJOU : CC DES VALLEES DU HAUT ANJOU (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CC DES VALLEES DU HAUT ANJOU

Numéro SIRET : 20007186800133

POSTE COMPTABLE : SEGRE EN ANJOU BLEU

M. 49(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : ASSAINISSEMENT CCVHA (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	19
C1 - Dépenses d'investissement	21
C2 - Recettes d'investissement	23
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25

III - États financiers

A - Bilan	26
B - Compte de résultat	31

IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	34
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	48
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	49
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	52
B4 - Etat des charges transférées	53
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	54
B7.1 - Etat des emprunts garantis	55
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	58
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	60
B8.5 - Etat des engagements reçus	61
B9 - Etat du personnel	62
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	67
C2.1 - Situation des autorisations de programme	68
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	69

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	70
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	71
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	72

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4)

73

E - État des Contrôles du Compte Financier

Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

74

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.

(3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(4) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 426 023,43	1 943 591,63	6 369 615,06
	Recettes réalisées (1)	B	1 169 395,23	1 468 328,66	2 637 723,89
	Restes à réaliser	C	335 165,51	0,00	335 165,51
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 456 783,53	3 646 335,00	7 103 118,53
	Dépenses réalisées (1)	E	1 022 190,58	919 235,65	1 941 426,23
	Restes à réaliser	F	822 827,97	0,00	822 827,97
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	147 204,65	549 093,01	696 297,66
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-969 239,90	1 702 743,37	733 503,47
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-822 035,25	2 251 836,38	1 429 801,13
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	-487 662,46	0,00	-487 662,46
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 309 697,71	2 251 836,38	942 138,67

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	B

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	549 093,01
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 702 743,37
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	2 251 836,38
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	147 204,65
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-969 239,90
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	-822 035,25
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-487 662,46
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	-1 309 697,71
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------------------	------------------------------------	-------------------------	-----------------------------	-----------------	--	------------------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 822 827,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 522,26
2031	Frais d'études	20 330,26
2033	Frais d'insertion	192,00
21	Immobilisations corporelles	17 774,50
21311	Bâtiments d'exploitation	15 267,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 507,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	784 531,21
2315	Installat°, matériel et outillage techni	784 531,21
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 335 165,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	335 165,51
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	335 165,51
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	591,74	Dotations	194,87
Terrains	188,18	Fonds globalisés	0,00
Constructions	7 117,04	Réserves	2 503,19
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	9 187,53	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	663,80	Report à nouveau (1)	1 702,74
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	549,09
Autres immobilisations corporelles	13,40	Subventions transférables	6 605,38
Total immobilisations corporelles (nettes)	17 169,95	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	6 264,06
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 761,69	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	17 819,34
Créances	672,11	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	1 392,93
Disponibilités	888,29	Fournisseurs (2)	48,42
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	61,27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 560,40	Total des dettes à court terme	109,69
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	1 502,63
		Comptes de régularisation	0,12
TOTAL ACTIF	19 322,09	TOTAL PASSIF	19 322,09

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	7,54	
Produits des services	1 450,87	1 600,58
Autres produits	9,60	0,08
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	1 468,01	1 600,67
Traitements, salaires, charges sociales		5,07
Achats et charges externes	780,38	723,59
Participations et interventions	17,38	7,81
Dotations aux amortissements et provisions		1,27
Autres charges	61,97	
Charges courantes non financières	859,73	737,75
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	608,28	862,92
Produits courants financiers	0,06	
Charges courantes financières	57,12	64,45
RESULTAT COURANT FINANCIER	-57,06	-64,45
RESULTAT COURANT	551,22	798,47
Produits exceptionnels	0,26	7,04
Charges exceptionnelles	2,39	51,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2,13	-44,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	549,09	753,95

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	717 215,00	667 540,58	25 469,09	693 009,67	96,63	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	159 321,00	149 338,85	0,00	149 338,85	93,73	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	18 592,00	17 380,00	0,00	17 380,00	93,48	0,00
Total des dépenses de gestion courante		895 128,00	834 259,43	25 469,09	859 728,52	96,05	0,00
Chapitre 66	Charges financières	68 500,00	57 115,78	0,00	57 115,78	83,38	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	14 953,00	2 391,35	0,00	2 391,35	15,99	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	1 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		979 851,00	893 766,56	25 469,09	919 235,65	93,81	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 166 484,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 666 484,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		3 646 335,00	893 766,56	25 469,09	919 235,65	25,21	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		3 646 335,00	893 766,56	25 469,09	919 235,65		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 543 576,63	1 450 865,70	0,00	1 450 865,70	93,99	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	7 543,63	0,00	7 543,63	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5,00	6 985,69	0,00	6 985,69	139 713,80	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 543 581,63	1 465 395,02	0,00	1 465 395,02	94,93	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	56,30	0,00	56,30	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	10,00	259,83	0,00	259,83	2 598,30	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	2 617,51	0,00	2 617,51	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 543 591,63	1 468 328,66	0,00	1 468 328,66	95,12	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		1 943 591,63	1 468 328,66	0,00	1 468 328,66	75,55	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		1 702 743,37					
Total des recettes de la section d'exploitation		3 646 335,00	1 468 328,66	0,00	1 468 328,66		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(3) RE 042 = DI 040

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	165 130,67	31 571,48	19,12	20 522,26
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	317 902,96	113 613,16	35,74	17 774,50
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	1 974 319,90	649 238,80	32,88	784 531,21
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 457 353,53	794 423,44	32,33	822 827,97
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	199 430,00	197 515,69	99,04	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		199 430,00	197 515,69	99,04	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 656 783,53	991 939,13	37,34	822 827,97
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	400 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	400 000,00	30 251,45	7,56	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		800 000,00	30 251,45	3,78	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 456 783,53	1 022 190,58	29,57	822 827,97
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		969 239,90			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 426 023,43	1 022 190,58		822 827,97

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	777 694,44	557 298,79	71,66	335 165,51
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	581 844,99	581 844,99	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 359 539,43	1 139 143,78	83,79	335 165,51
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 166 484,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	400 000,00	30 251,45	7,56	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 066 484,00	30 251,45	0,99	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 426 023,43	1 169 395,23	26,42	335 165,51
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 426 023,43	1 169 395,23		335 165,51

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		128 599,46	275,29	128 324,17	
6062	Produits de traitement		21 667,91		21 667,91	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		9 082,79	224,37	8 858,42	
6064	Fournitures administratives		151,38		151,38	
611	Sous-traitance générale		221 878,19	16 364,63	205 513,56	
6135	Locations mobilières		1 514,00		1 514,00	
6137	Redevances droits de passage et servitudes diverses		2 213,00		2 213,00	
61521	Bâtiments publics		83 635,48		83 635,48	
61523	Reseaux		83 673,20		83 673,20	
61558	Autres biens mobiliers		2 471,00		2 471,00	
617	Etudes et recherches		994,72		994,72	
6262	Frais de télécommunications		5 016,47		5 016,47	
627	Services bancaires et assimilés		476,44		476,44	
62876	au GFP de rattachement		52 183,50	52 183,50		
62878	à des tiers		81 640,80		81 640,80	
6288	Autres		4 932,48	44,36	4 888,12	
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau		59 334,00		59 334,00	
6378	Autres impôts taxes et versements assimilés		2 637,00		2 637,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	717 215,00	762 101,82	69 092,15	693 009,67	24 205,33
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		149 338,85		149 338,85	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	159 321,00	149 338,85		149 338,85	9 982,15
total chapitre 014	Atténuations de produits					
6541	Créances admises en non-valeur		7 985,74		7 985,74	
6542	Créances éteintes		1 830,26		1 830,26	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
658	Charges diverses de gestion courante		7 564,00		7 564,00	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	18 592,00	17 380,00		17 380,00	1 212,00
Total des dépenses de gestion courante		895 128,00	928 820,67	69 092,15	859 728,52	35 399,48
66111	Intérêts réglés à l'écheance		59 580,75		59 580,75	
66112	Intérêts - rattachement des icne		20 788,94	23 500,05	-2 711,11	
666	Pertes de change		246,14		246,14	
total chapitre 66	Charges financières	68 500,00	80 615,83	23 500,05	57 115,78	11 384,22
678	Autres charges exceptionnelles		2 391,35		2 391,35	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	14 953,00	2 391,35		2 391,35	12 561,65
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	1 270,00				1 270,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		979 851,00	1 011 827,85	92 592,20	919 235,65	60 615,35
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 166 484,00				
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 500 000,00				1 500 000,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 666 484,00				2 666 484,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		3 646 335,00	1 011 827,85	92 592,20	919 235,65	2 727 099,35
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		3 646 335,00	1 011 827,85	92 592,20	919 235,65	2 727 099,35

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
704	Travaux		2 845,48		2 845,48	
70611	Redevances d'assainissement collectif		1 238 095,15	1 126,51	1 236 968,64	
706121	Recouvrement de la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte		68 954,72	636,67	68 318,05	
70613	Participations pour l'assainissement collectif		101 920,00	4 480,00	97 440,00	
7068	Autres prestations de service		43 357,77	145,45	43 212,32	
7083	Locations diverses		2 081,21		2 081,21	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	1 543 576,63	1 457 254,33	6 388,63	1 450 865,70	92 710,93
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
748	Autres subventions d'exploitation		7 543,63		7 543,63	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation		7 543,63		7 543,63	-7 543,63
7588	Autres		6 985,69		6 985,69	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5,00	6 985,69		6 985,69	-6 980,69
Total des recettes de gestion courante		1 543 581,63	1 471 783,65	6 388,63	1 465 395,02	78 186,61
766	Gains de change		56,30		56,30	
total chapitre 76	Produits financiers		56,30		56,30	-56,30
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		32,04		32,04	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		201,03		201,03	
778	Autres produits exceptionnels		26,76		26,76	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	10,00	259,83		259,83	-249,83
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants		2 617,51		2 617,51	
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)		2 617,51		2 617,51	-2 617,51

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes réelles d'exploitation		1 543 591,63	1 474 717,29	6 388,63	1 468 328,66	75 262,97
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>400 000,00</i>				<i>400 000,00</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		400 000,00				400 000,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		1 943 591,63	1 474 717,29	6 388,63	1 468 328,66	475 262,97
002 Résultat d'exploitation reporté		1 702 743,37				
Total des recettes de la section d'exploitation		3 646 335,00	1 474 717,29	6 388,63	1 468 328,66	2 178 006,34

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2031	Frais d'études		31 571,48		31 571,48	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	165 130,67	31 571,48		31 571,48	133 559,19
21311	Batiments d'exploitation		17 790,80		17 790,80	
21532	Réseaux d'assainissement		74 812,55		74 812,55	
21562	Service d'assainissement		21 009,81		21 009,81	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	317 902,96	113 613,16		113 613,16	204 289,80
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2315	Installations matériels et outillage techniques		635 639,10		635 639,10	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		13 599,70		13 599,70	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 974 319,90	649 238,80		649 238,80	1 325 081,10
Total des dépenses d'équipement		2 457 353,53	794 423,44		794 423,44	1 662 930,09
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		181 089,59		181 089,59	
1643	Emprunts en devises		8 800,00		8 800,00	
1687	Autres dettes		7 626,10		7 626,10	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	199 430,00	197 515,69		197 515,69	1 914,31
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		199 430,00	197 515,69		197 515,69	1 914,31

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		2 656 783,53	991 939,13		991 939,13	1 664 844,40
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>400 000,00</i>				<i>400 000,00</i>
21311	Batiments d'exploitation		6 400,00		6 400,00	
21532	Réseaux d'assainissement		2 100,00		2 100,00	
2315	Installations matériels et outillage techniques		21 751,45		21 751,45	
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>400 000,00</i>	<i>30 251,45</i>		<i>30 251,45</i>	<i>369 748,55</i>
Total des dépenses d'ordre en investissement		800 000,00	30 251,45		30 251,45	769 748,55
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 456 783,53	1 022 190,58		1 022 190,58	2 434 592,95
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		969 239,90				
Total des dépenses de la section d'investissement		4 426 023,43	1 022 190,58		1 022 190,58	3 403 832,85

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13111	Agence de l'eau		461 153,79		461 153,79	
13118	Autres		96 145,00		96 145,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	777 694,44	557 298,79		557 298,79	220 395,65
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
1068	Autres réserves		581 844,99		581 844,99	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	581 844,99	581 844,99		581 844,99	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		1 359 539,43	1 139 143,78		1 139 143,78	220 395,65
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	1 166 484,00				
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00				1 500 000,00
2031	Frais d'études		16 651,75		16 651,75	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		13 599,70		13 599,70	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	400 000,00	30 251,45		30 251,45	369 748,55
Total des recettes d'ordre en investissement		3 066 484,00	30 251,45		30 251,45	3 036 232,55

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 426 023,43	1 169 395,23		1 169 395,23	3 256 628,20
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		4 426 023,43	1 169 395,23		1 169 395,23	3 256 628,20

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D	552 856,98	14 991,88	537 865,10	522 945,37
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	47 310,70		47 310,70	47 310,70
Autres immobilisations incorporelles	11 934,83	5 370,33	6 564,50	6 564,50
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains	5 545,38		5 545,38	5 545,38
Constructions	1 468 704,80		1 468 704,80	1 421 987,73
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	2 984 333,99		2 984 333,99	1 622 896,32
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	354,24		354,24	354,24
Immobilisations corporelles en cours	663 801,41		663 801,41	1 292 452,44
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	186 548,52	3 918,31	182 630,21	182 630,21
Constructions	9 215 308,55	3 566 975,98	5 648 332,57	5 648 332,57
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	9 341 452,28	3 138 252,48	6 203 199,80	6 203 199,80
Autres immobilisations corporelles	43 131,00	30 086,99	13 044,01	13 044,01
Immobilisations en cours				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
3) Reçues en affectation ou en concession				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	24 521 282,68	6 759 595,97	17 761 686,71	16 967 263,27
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	555 900,55	1 874,35	554 026,20	470 193,90
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	118 088,00		118 088,00	9 580,00
<i>Créances diverses</i>				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances sur l'état et les collectivités publiques				
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				28,16
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	888 290,48		888 290,48	1 012 353,92
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	1 562 279,03	1 874,35	1 560 404,68	1 492 155,98
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				7 633,06
TOTAL III				7 633,06
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	26 083 561,71	6 761 470,32	19 322 091,39	18 467 052,31

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations	194 870,52	
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	6 264 064,39	6 264 064,39
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	2 503 187,52	1 921 342,53
Report à nouveau (1)	1 702 743,37	1 530 639,24
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	549 093,01	753 949,12
Subventions d'investissement	6 605 384,60	6 048 085,81
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant		
TOTAL I	17 819 343,41	16 518 081,09
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 316 672,39	1 616 045,37
Emprunts et dettes financières divers	76 260,98	179 618,38
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	25 469,09	67 533,13
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations	22 955,29	22 909,05
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	59 334,00	61 028,42
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes	1 933,53	1 627,25
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	1 502 625,28	1 948 761,60
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser	122,70	209,62
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV	122,70	209,62
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	19 322 091,39	18 467 052,31

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>	1 445 939,01	1 588 595,71
<i>Divers</i>	4 926,69	11 984,82
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7 543,63	
Reprises sur dépréciations et provisions	2 617,51	
Transferts de charges		
Autres produits	6 985,69	84,56
TOTAL I	1 468 012,53	1 600 665,09
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	780 377,52	723 587,74
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>		
<i>Autres</i>	61 971,00	
Salaires et traitements		2 132,00
Charges sociales		2 942,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		1 270,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges	17 380,00	7 813,76
TOTAL II	859 728,52	737 745,50
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	608 284,01	862 919,59
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change	56,30	
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	56,30	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	56 869,64	63 427,27
Pertes de change	246,14	1 020,83
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	57 115,78	64 448,10
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-57 059,48	-64 448,10
A + B - RÉSULTAT COURANT	551 224,53	798 471,49
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>	233,07	7 041,85
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>	26,76	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	259,83	7 041,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		41 091,43
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>	2 391,35	10 472,79
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	2 391,35	51 564,22
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-2 131,52	-44 522,37
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 468 328,66	1 607 706,94
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	919 235,65	853 757,82
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	549 093,01	753 949,12

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	27 464 936,76	25 035 654,62	0,00	25 035 654,62
RECETTES	27 464 936,76	26 856 750,60	0,00	26 856 750,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 975 948,17	6 447 449,80	2 074 803,17	8 522 252,97
RECETTES	16 975 948,17	6 614 531,34	2 975 295,67	9 589 827,01

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**BUDGET ZONES D ACTIVITES ECONOMIQUES / Numéro SIRET : 20007186800042**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 987 620,00	1 627 385,10	0,00	1 627 385,10
RECETTES	1 987 620,00	1 964 490,90	0,00	1 964 490,90
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 505,42	1 770 098,56	0,00	1 770 098,56
RECETTES	3 088 505,42	3 088 500,84	0,00	3 088 500,84

BUDGET SPANC / Numéro SIRET : 20007186800117

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	95 772,30	72 613,38	0,00	72 613,38
RECETTES	95 772,30	52 994,07	0,00	52 994,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 186,72	0,00	0,00	0,00
RECETTES	7 186,72	0,00	0,00	0,00

BUDGET IMMOBILIER ENTREPRISES (ATELIERS RELAIS) / Numéro SIRET : 20007186800109

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	279 567,74	356 184,85	0,00	356 184,85
RECETTES	279 567,74	409 767,92	0,00	409 767,92
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 087 388,58	356 378,41	9 732,46	366 110,87
RECETTES	1 087 388,58	394 534,26	0,00	394 534,26

BUDGET STATION D EPURATION / Numéro SIRET : 20007186800091

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET ASSAINISSEMENT DELEGATION DSP / Numéro SIRET : 20007186800125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 412 584,00	94 983,81	0,00	94 983,81
RECETTES	1 412 584,00	346 166,58	0,00	346 166,58
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 715 893,18	182 760,96	0,00	182 760,96
RECETTES	1 715 893,18	162 539,28	0,00	162 539,28

BUDGET ASSAINISSEMENT CCVHA / Numéro SIRET : 20007186800133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 646 335,00	919 235,65	0,00	919 235,65
RECETTES	3 646 335,00	1 468 328,66	0,00	1 468 328,66
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 426 023,43	1 022 190,58	822 827,97	1 845 018,55
RECETTES	4 426 023,43	1 169 395,23	335 165,51	1 504 560,74

BUDGET PHOTOVOLTAIQUE / Numéro SIRET : 20007186800166				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	8 000,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	134 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	134 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	34 894 815,80	28 106 057,41	0,00	28 106 057,41
RECETTES	34 894 815,80	31 098 498,73	0,00	31 098 498,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	27 434 945,50	9 778 878,31	2 907 363,60	12 686 241,91
RECETTES	27 434 945,50	11 429 500,95	3 310 461,18	14 739 962,13
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	62 329 761,30	37 884 935,72	2 907 363,60	40 792 299,32
TOTAL AGREGE DES RECETTES	62 329 761,30	42 527 999,68	3 310 461,18	45 838 460,86

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 401 554,80									
1641 Emprunts en euros (total)					2 276 154,80									
000201581	CREDIT MUTUEL	07/05/2015	01/01/2018	05/01/2018	110 214,26	F	Taux fixe à 1.8 %	1,800	1,812	EUR	T	P	O	A-1
00033495270	CREDIT AGRICOLE	20/11/2007	20/11/2007	20/02/2018	95 350,90	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,620	EUR	A	P	O	A-1
00054967702	CREDIT AGRICOLE	26/02/2009	20/05/2009	20/08/2018	96 311,17	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	4,960	EUR	A	P	O	A-1
00059744530	CREDIT AGRICOLE	06/07/2009	15/07/2009	15/01/2018	22 217,98	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	4,929	EUR	T	P	O	A-1
00061630911	CREDIT AGRICOLE	31/10/2009	25/11/2009	25/02/2018	32 429,66	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,670	EUR	T	P	O	A-1
00064206382	CREDIT AGRICOLE	15/02/2010	30/03/2010	30/06/2018	67 104,77	F	Taux fixe à 4.46 %	4,460	4,460	EUR	A	P	O	A-1
00075845185	CREDIT AGRICOLE	29/07/2011	30/08/2011	28/02/2018	65 427,58	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,991	EUR	T	P	O	A-1
00077770074	CREDIT AGRICOLE	31/10/2011	10/11/2011	10/02/2018	23 253,43	F	Taux fixe à 5.91 %	5,910	5,910	EUR	A	P	O	A-1
00077825280	CREDIT AGRICOLE	02/11/2011	14/11/2011	14/02/2018	116 097,79	F	Taux fixe à 5.91 %	5,910	5,910	EUR	A	P	O	A-1
01	DEXIA CL	23/09/2008	01/01/2018	02/01/2018	100 359,05	F	Taux fixe à 5.13 %	5,130	5,130	EUR	A	P	O	A-1
0467935	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2018	25/01/2018	25 042,51	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,546	EUR	T	P	O	A-1
0577846	CAISSE D'EPARGNE	07/07/2004	01/01/2018	25/03/2018	40 192,36	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,970	EUR	T	P	O	A-1
060038-Assainissement	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	24/03/2006	01/01/2018	15/11/2018	170 162,30	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,266	EUR	X	X	O	A-1
0648011	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2005	01/01/2018	25/03/2018	51 203,50	V	(Euribor 3M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
10000065035	CREDIT AGRICOLE	17/12/2013	01/01/2018	15/03/2018	44 642,03	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	3,587	EUR	T	P	O	A-1
10278 39451 00020305102	CREDIT MUTUEL	07/02/2016	01/01/2018	15/02/2018	179 130,46	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	P	O	A-1

CC DES VALLEES DU HAUT ANJOU - ASSAINISSEMENT CCVHA - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
70000210500	CREDIT AGRICOLE	03/12/2002	16/12/2002	15/12/2018	31 311,47	F	Taux fixe à 5.4 %	5,400	5,400	EUR	A	P	O	A-1
70710117991	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	02/03/2006	15/03/2006	15/01/2018	130 000,00	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1
7730815	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2018	25/03/2018	33 865,30	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,515	EUR	T	P	O	A-1
MIN091424EUR/008	DEXIA CL	12/11/1996	01/01/2018	01/05/2018	35 215,71	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	5,650	EUR	A	C	O	A-1
MIN225428EUR-ASS REGIE	DEXIA CL	15/11/2004	01/01/2020	01/08/2020	83 006,32	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,490	EUR	A	C	O	A-1
MIN245214EUR	DEXIA CL	02/02/2007	01/01/2018	01/08/2018	119 913,34	F	Taux fixe à 4.1 %	4,100	4,100	EUR	A	P	O	A-1
MON227033EUR	DEXIA CL	11/01/2005	01/01/2018	01/03/2018	54 600,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,109	EUR	A	C	O	A-1
MON248532EUR	DEXIA CL	22/06/2007	01/01/2018	01/04/2018	50 441,21	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,580	EUR	A	P	O	A-1
MON262804EUR	DEXIA CL	03/10/2008	01/01/2018	01/02/2018	230 905,94	F	Taux fixe à 4.94 %	4,940	5,032	EUR	T	P	O	A-1
MON277070EUR	DEXIA CL	16/12/2011	01/01/2018	25/03/2018	267 755,76	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,040	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					125 400,00									
E2496925772 / E0726000248	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	06/02/2007	01/01/2018	12/03/2018	125 400,00	C	Libor JPY 3M + 0.3	0,268	0,272	JPY	T	C	O	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

CC DES VALLEES DU HAUT ANJOU - ASSAINISSEMENT CCVHA - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					121 229,43									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					121 229,43									
120273201	Agence de l'Eau Loire Bretagne	09/07/2015	01/01/2018	30/09/2018	121 229,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					2 522 784,23									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 295 883,40					189 889,59	59 581,59	0,00	20 788,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 223 283,40					181 089,59	59 365,81	0,00	20 778,53
000201581	N	0,00	A-1	52 802,54	4,76	F	Taux fixe à 1.8 %	1,796	10 003,32	1 063,24	0,00	224,41
00033495270	N	0,00	A-1	43 364,49	3,14	F	Taux fixe à 4.62 %	4,606	9 671,29	2 450,25	0,00	1 725,18
00054967702	N	0,00	A-1	50 149,43	4,64	F	Taux fixe à 4.96 %	4,949	8 653,81	2 916,64	0,00	898,23
00059744530	N	0,00	A-1	15 804,28	9,79	F	Taux fixe à 4.84 %	4,828	1 201,51	801,49	0,00	159,36
00061630911	N	0,00	A-1	17 206,48	5,15	F	Taux fixe à 4.59 %	4,579	2 835,22	871,58	0,00	76,78
00064206382	N	0,00	A-1	54 643,18	15,50	F	Taux fixe à 4.46 %	4,448	2 309,89	2 540,11	0,00	1 218,55
00075845185	N	0,00	A-1	40 293,86	6,91	F	Taux fixe à 4.9 %	4,889	4 715,01	2 119,67	0,00	164,53
00077770074	N	0,00	A-1	15 503,89	7,11	F	Taux fixe à 5.91 %	5,893	1 483,82	1 003,97	0,00	814,47
00077825280	N	0,00	A-1	77 406,45	7,12	F	Taux fixe à 5.91 %	5,893	7 408,30	5 012,55	0,00	4 015,59
01	N	0,00	A-1	71 713,91	9,00	F	Taux fixe à 5.13 %	5,116	5 390,54	3 955,46	0,00	3 668,70
0467935	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,486	2 538,06	42,46	0,00	0,00
0577846	N	0,00	A-1	22 517,43	5,73	F	Taux fixe à 4.88 %	4,869	3 314,20	1 200,55	0,00	15,26
060038-Assainissement	N	0,00	A-1	104 061,30	7,87	F	Taux fixe à 5.19 %	5,248	11 676,70	6 090,23	0,00	690,10
0648011	N	0,00	A-1	28 392,86	6,48	V	(Euribor 3M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 3M	3,315	4 015,84	1 017,30	0,00	19,00
10000065035	N	0,00	A-1	23 038,18	5,21	F	Taux fixe à 3.54 %	3,532	3 925,17	902,79	0,00	33,98

CC DES VALLEES DU HAUT ANJOU - ASSAINISSEMENT CCVHA - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10278 39451 00020305102	N	0,00	A-1	102 835,10	7,12	F	Taux fixe à 1.65 %	1,646	13 245,02	1 833,66	0,00	212,10
70000210500	N	0,00	A-1	14 524,27	3,96	F	Taux fixe à 5.4 %	5,387	3 178,18	955,93	0,00	32,68
70710117991	N	0,00	A-1	25 909,85	2,04	F	Taux fixe à 3.74 %	3,730	8 021,51	1 269,03	0,00	928,65
7730815	N	0,00	A-1	7 492,66	1,48	F	Taux fixe à 3.47 %	3,466	4 783,64	364,20	0,00	3,61
MIN091424EUR/008	N	0,00	A-1	16 007,13	4,33	F	Taux fixe à 5.65 %	5,639	3 201,43	1 085,28	0,00	600,42
MIN225428EUR-ASS REGIE	N	0,00	A-1	49 803,78	5,58	F	Taux fixe à 4.49 %	4,479	8 300,64	2 608,89	0,00	925,53
MIN245214EUR	N	0,00	A-1	76 619,31	7,58	F	Taux fixe à 4.1 %	4,090	7 959,42	3 467,73	0,00	1 300,19
MON227033EUR	N	0,00	A-1	29 400,00	6,17	F	Taux fixe à 4.05 %	4,095	4 200,00	1 379,70	0,00	1 008,79
MON248532EUR	N	0,00	A-1	19 116,20	2,25	F	Taux fixe à 4.58 %	4,572	5 822,27	1 142,18	0,00	654,21
MON262804EUR	N	0,00	A-1	164 636,76	9,83	F	Taux fixe à 4.94 %	4,927	12 443,47	8 519,61	0,00	1 332,91
MON277070EUR	N	0,00	A-1	100 040,06	2,98	F	Taux fixe à 3.98 %	3,973	30 791,33	4 751,31	0,00	55,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		72 600,00					8 800,00	215,78	0,00	10,31
E2496925772 / E0726000248	N	0,00	F-6	72 600,00	8,20	C	Libor JPY 3M + 0.3	0,275	8 800,00	215,78	0,00	10,31
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC DES VALLEES DU HAUT ANJOU - ASSAINISSEMENT CCVHA - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		76 260,98					7 626,10	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		76 260,98					7 626,10	0,00	0,00	0,00
120273201	N	0,00	A-1	76 260,98	9,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 626,10	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 372 144,38					197 515,69	59 581,59	0,00	20 788,84

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
E2496925772 / E0726000248	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	125 400,00	72 600,00	6	15,00		Libor JPY 3M + 0.3	Libor JPY 3M + 0.3	0,00	Libor JPY 3M + 0.3	0,275	215,78	0,00	5,29
TOTAL (F)		125 400,00	72 600,00						0,00			215,78	0,00	5,29
TOTAL GENERAL		125 400,00	72 600,00						0,00			215,78	0,00	5,29

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)							B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	27	0	0	0	0	
	% de l'encours	94,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 299 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						5,29
	Montant en euros						72 600,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6
(1)	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		2019-11-28
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13111 SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	5	28/11/2019
L	13111 SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	15	28/11/2019
L	13111 SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	35	28/11/2019
L	13118 SUBVENTIONS AUTRES	5	28/11/2019
L	13118 SUBVENTIONS AUTRES	35	28/11/2019
L	13118 SUBVENTIONS AUTRES	50	28/11/2019
L	2031 FRAIS ETUDES	5	28/11/2019
L	2033 FRAIS D'INSERTION	5	28/11/2019
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES LOGICIELS	5	28/11/2019
L	21311 CONSTRUCTION BATIMENT D'EXPLOITATION	25	28/11/2019
L	21532 RESEAUX DIVERS EC EU EP	40	28/11/2019
L	21562 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOIT SCE ASSAINIST	8	28/11/2019
L	21562 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOIT SCE ASSAINIST	10	28/11/2019
L	21562 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOIT SCE ASSAINIST	15	28/11/2019
L	21562 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOIT SCE ASSAINIST	50	28/11/2019
L	2183 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	3	28/11/2019
L	2183 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	5	28/11/2019
L	2315 INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	0	28/11/2019

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B7.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B8.1

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)	B8.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		599 430,00	I 197 515,69
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		199 430,00	197 515,69
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	179 220,00	181 089,59
1643	Emprunts en devises	8 800,00	8 800,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	11 410,00	7 626,10
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		400 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	400 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	197 515,69	822 827,97	969 239,90	1 989 583,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 666 484,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 666 484,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 500 000,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 166 484,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	335 165,51	0,00	581 844,99	917 010,50

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 989 583,56
Ressources propres disponibles	IV 917 010,50
Solde	V = IV – II (3) -1 072 573,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 29/02/2024

Comptable(s)

M Serge BAREL

du 01/01/2023

Ayant exercé au cours de la gestion

au 29/02/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PLONER Theodore (1013492127-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DE MAINE-ET-LOIRE , le 04/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BAREL Serge (1013280311-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A SEGRE , le 05/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 28/03/2024 par l'organe délibérant.

GLEMOT Etienne (eglemot1-xt), Président

A LE LION D ANGERS , le 09/04/2024